

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Loos (59120)

Réponses de Frédéric Tréca, au nom de la liste « Un autre Loos, ensemble »

– le 12/03/2020 à 15:14 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Mise en place d'un budget participatif : pour tous les citoyens, pouvant se faire financer par la ville des projets innovants en termes de pratique du vélo. Etablir un véritable travail de concertation grâce aux comités de quartier réinventés pour travailler avec les habitants sur des aménagements favorisant l'utilisation du vélo dans tous les quartiers, des stationnements vélos et des rangements collectifs, en particulier aux Oliveaux et à Clémenceau où il n'y a pas d'endroit pour mettre à l'abri les deux roues.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

A travers la Maison de l'Ecologie Citoyenne que nous souhaitons créer, mettre en place une véritable commission vélo composée d'usagers du vélo avec des rendez-vous 3 fois par an, d'élus, de l'ADAV, de techniciens de la MEL, avec restitution de l'avancement des projets de réalisations d'aménagements pour les vélos.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : pistes cyclables bidirectionnelles de chaque côté de toute la rue Ambroise Paré piste cyclable sur 100 mètres pour l'accès au feu rouge à vélo (impossible aux heures de pointe) au croisement rue Guy Mocquet - rue Ambroise Paré dans le sens rue Paul Lafargue-rue Guy Moquet-rue Ambroise Paré en supprimant des places de parking voiture.

du fait de l'arrivée de la Lino et du gros développement de ce quartier .

Développer les liaisons douces et en particulier des voies vélo, pour qu'elles soient sécurisées et puissent être continues. Résorber progressivement les points noirs pour les cyclistes à Loos, en priorité, rue Ambroise Paré entre Loos et Wattignies, et la rue Guy Mocquet etc.

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : pour Le CHRU pour Euratechnologie pour le parking relais de Calmette via le chemin des coccinelles du faubourg de Béthune

Aménager de véritables voies cyclables qui mènent au métro, vers le CHU, la faculté de médecine et vers l'ensemble des villes frontalières : afin que chacun puisse circuler dans la métropole en vélo, ou bien aller travailler en vélo.

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération pour Haubourdin via la voie verte pour Lille via le chemin du Bazinghien en demandant à la ville de Lille d'en faire une voie verte praticable pour les vélos, les poussettes et les personnes à mobilité réduite (pour l'instant il s'agit de pavés non entretenus). pour Lambersart via le quai Hegel en demandant à la ville de Lille de remplacer les pavés de ce quai par un revêtement utilisable par les vélos, les poussettes et les personnes à mobilité réduite.

Travailler avec les villes voisines et la MEL pour créer les conditions d'un bon déplacement à vélo à partir de Loos vers toute la MEL. Réhabiliter la voie verte entre Loos et Haubourdin sur la portion Loossoise en mauvais état, de même pour le chemin du Bazinghien vers Lille.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Réduire la circulation et le nombre d'automobiles et de camions dans la ville : à travers une diminution des constructions et une déviation de la circulation de passage qui n'apporte rien à la ville.

Action n°7 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

oui

Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Nous ferons en sorte dans un premier temps de faire respecter les zone 30 existantes, pour ensuite tendre vers la généralisation de cette mesure sur toute la ville, en concertation avec les comités de quartier et à la Maison de l'Ecologie Citoyenne.

Action n°9 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment la rue Gambetta

oui

Action n°10 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

oui

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé A la gare ferroviaire de Loos, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Créer, grâce au budget participatif et initiatives citoyennes, des garages à vélos sécurisés à des endroits stratégiques et accessibles de la ville.

Action n°12 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

en continuant le programme récemment débuté après les travaux de l'axe Foch Potié

oui

Action n°13 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

oui

Action n°14 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Grâce à des rencontres mensuelles avec les bailleurs (dans le logement social), nous agissons pour faciliter aux locataires l'utilisation et le stationnement sécurisé des vélos.

Promouvoir une culture vélo

Action n°15 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Lancer des campagnes de communication fortes et proposer des animations autour du vélo : dans les écoles, généraliser le "permis cycliste" en CM2, dans les comités de quartier, et grâce à la Maison de l'Ecologie Citoyenne.

Action n°16 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Pour un certain nombre de nos candidats, l'utilisation du vélo est déjà naturelle.

Action n°17 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

En l'accompagnant de campagne d'information aux salariés, comportement sécurité... et installation d'espaces à vélos sur les lieux de travail.

Action n°18 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

En l'accompagnant de mesures de prévention (panneaux, informations aux habitants, campagne d'information).

Commentaires généraux

Les Loossoises et Loossois doivent pouvoir utiliser leur vélo en sécurité dans toute la ville, mais aussi pouvoir l'utiliser pour se déplacer au sein de la métropole. C'est pourquoi il est important de développer des voies vélos sécurisées avec une continuité, et un travail avec les villes voisines.

Dans le cadre de la concertation avec la MEL sur l'axe Foch avec la venue du tramway, réfléchir collectivement sur le partage de l'espace, voitures, camions bus, vélos, piétons et en privilégiant les déplacements doux et les transports en communs.

La Maison de l'Ecologie Citoyenne sera un moyen de rendre public tous les ans la progression écologique de la ville. Elle aura pour mission de mesurer les avancées sur le sujet et de proposer de nouvelles initiatives pour aller dans ce sens.